

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-307 DU 25 JUIN 2013

Chargeant Monsieur **Blaise Onesiphore AHANHANZO GLELE**, Ministre Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme, de l'intérim de monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle pour compter **Samedi 08 au Vendredi 14 juin 2013**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du gouvernement;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du Samedi 08 au Vendredi 14 juin 2013.

Monsieur **Blaise Onesiphore AHANHANZO GLELE**, Ministre Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme est chargé de l'intérim de monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2013

Par le Président de la République,
Chef De L'Etat,
Chef Du Gouvernement,

Dr. Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6- SGG 2- AN 2 - HCJ 2 - GS 2 - CC 2-CES 2 - HAAC 2 - MIC 4 - MEF 2 - MCAT 2 - AUTRES MINISTERES 25 - JORB1